

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



EN PARTENARIAT
AVEC

MÉCÈNE DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Lorraine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Lorraine
C/O Ffb
62, avenue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



VILLE DE BITCHE

31 rue du Maréchal Foch
CS 30047
57232 Bitche Cedex
03 87 96 18 82
citadelle.bitche@orange.fr
www.citadelle-bitche.com

NOS PARTENAIRES



culture



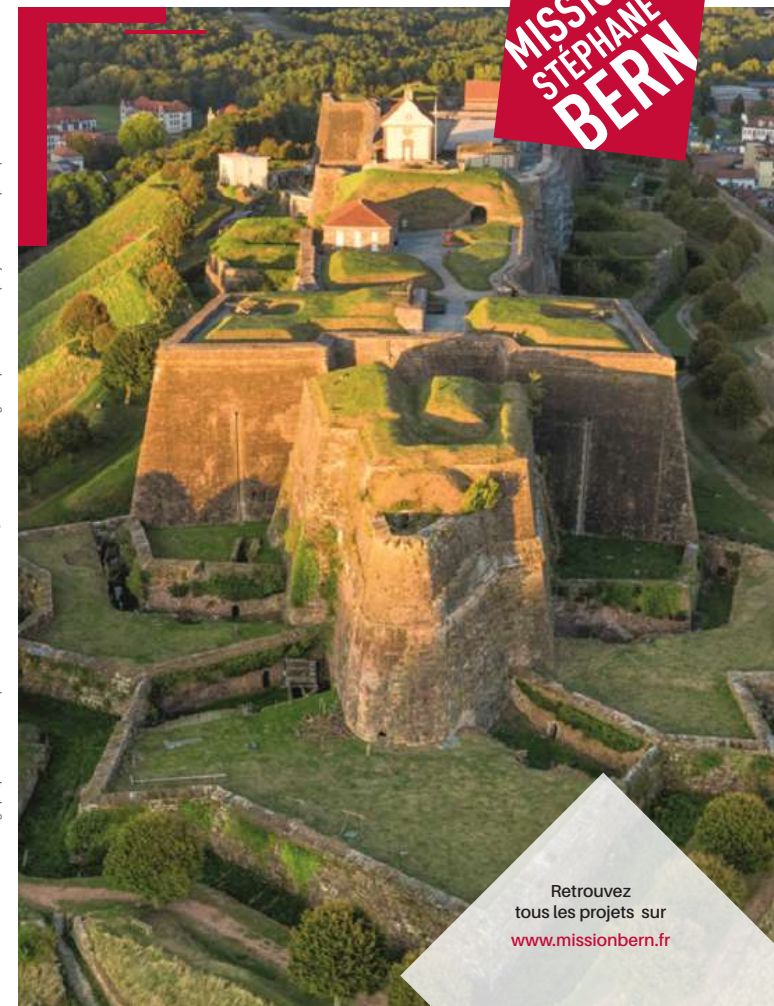
► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

la Citadelle de Bitche

Moselle

MISSION
STÉPHANE
BERN



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © F. Calvier - Document Généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Véritable emblème de la ville et garante de la mémoire de siècles d'histoire, la citadelle de Bitche est un ouvrage militaire de type bastionné construit aux XVIIIe et XIXe siècles sur les bases d'un éperon de grès rouge des Vosges.

Sa position autrefois stratégique et la nature friable des matériaux employés à sa construction l'exposent aujourd'hui aux assauts du temps et de l'érosion.

Ses murailles, de massives maçonneries soigneusement appareillées, sont les victimes de la résurgence des végétaux qui tentent perpétuellement de reprendre leurs droits sur ce site autrefois vierge de toute construction. Les eaux de ruissellement, le gel, les poussées exercées sur les retenues de terre sont à l'origine de nombreux dégâts.

LE PROJET DE RESTAURATION

De nombreuses campagnes de travaux, entreprises en leur temps avec le soutien financier de l'Union Européenne, de l'État au titre des Monuments historiques, et des collectivités locales (Région, Département) ont déjà permis à la Ville de pérenniser de nombreux éléments architecturaux en péril : caponnière, chapelle, courtines.



Pourtant, la baisse des dotations et la faible marge de manœuvre financière de la commune propriétaire met actuellement un sérieux frein à ces investissements autrefois conséquents.

Il apparaît que plusieurs parties de l'édifice menacent de s'effondrer, induisant un risque direct pour le cheminement des visiteurs souhaitant découvrir la citadelle : contrescarpes des fossés secs (retenues des terres du chemin couvert), parements inférieurs des courtines du côté nord.

Ces éléments sont souvent très visibles et entraîneraient, si aucun traitement n'était envisagé à court terme, une propagation du péril aux parties attenantes : pressions exercées sur les maçonneries, menace de formation de crevasses sur les sentiers empruntés par les visiteurs.

Montant des travaux	330 000 € HT
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Printemps 2020

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de la Citadelle de Bitche

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/64830 ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
la Citadelle de Bitche**

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Cyrille Fritz